

//LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal est élu pour 6 ans au suffrage universel direct. Le Maire préside le conseil municipal, dont il organise les travaux et exécute les délibérations.

Les séances du conseil municipal se déroulent dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

L'entrée est libre. Retrouvez les enregistrements des séances en direct sur la page Facebook "Ville de Fontainebleau - officiel" et en différé sur la chaîne YouTube "Fontainebleau - ville officiel".



Le saviez-vous ?

Les séances des Conseils Municipaux sont visibles en direct sur la [page Facebook de la Ville](#).

Les rediffusions des séances sont disponibles sur la [chaîne YouTube de la Ville](#).

Affichage des résultats 1 à 20 sur 36 au total.



Conseil municipal du 25 mars 2024

5 DOCUMENTS
Mis en ligne le 20 mars 2024

▼ TÉLÉCHARGER (.PDF, 1,10MO)

▼ TÉLÉCHARGER (.PDF, 285KO)

Conseil municipal du 5 février 2024

5 DOCUMENTS
Mis en ligne le 31 janvier 2024

▼ TÉLÉCHARGER (.PDF, 14,12MO)

▼ TÉLÉCHARGER (.PDF, 4,58MO)

Conseil municipal du 11 décembre 2023

7 DOCUMENTS
Mis en ligne le 06 décembre 2023

▼ TÉLÉCHARGER (.PDF, 1,38MO)

Co
20

3 I
Mi

▼

Fontainebleau

